

dant cinq mois, a caché un rapport qui prédit la mort des chantiers maritimes au Québec.

Pendant que son collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources prétendait qu'il y aurait de grandes retombées à travers le Canada grâce au projet Hibernia, la semaine dernière, le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie est resté silencieux. Pourquoi ce dernier n'a-t-il rien dit?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, je suis évidemment heureux de répondre à la députée de Hamilton-Est. Et, de la façon dont elle pose ses questions, on s'est reposé pendant trois mois qu'elle n'en a pas posé, monsieur le Président!

Cela dit, la députée n'est absolument pas au courant du dossier. Elle aurait dû écouter les *briefings* qu'on lui a donnés sur l'industrie maritime au Québec. Le gouvernement conservateur, depuis 1987, monsieur le Président, a versé 150 millions de dollars à Marine Industries de Québec pour lui permettre d'être compétitive, pour lui permettre de continuer ses opérations. Et nous travaillons actuellement avec le gouvernement du Québec sur une solution potentielle pour le problème des frégates et des destroyers.

Monsieur le Président, tout le monde est au courant que l'industrie maritime, à la grandeur du monde, est en difficulté, et nous avons fait, pour l'industrie maritime au Québec ce qui n'a pas été fait pendant 20 ans par son gouvernement.

Quant aux retombées du projet Hibernia, je me plais à dire à la députée qu'il y a deux contrats qui ont été octroyés,—et non pas sur les heures garanties au Canada—deux contrats, dont l'un de 360 millions de dollars a été remporté par une firme du Québec, et le deuxième par une firme dont 60 p. 100 des actifs sont au Québec. Si ce n'est pas, monsieur le Président, des retombées pour le Québec, je n'ai pas la même définition que la députée des intérêts de cette province!

• (1450)

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie est resté silencieux en cette Chambre quand il savait fort bien, il y a cinq mois, que les chantiers maritimes du Québec allaient disparaître. Il est resté aussi silencieux quand Air Canada a annoncé une perte d'emplois pour 2 900 employés, et il y a à peine une

Questions orales

demi-heure, on a annoncé une autre perte de 1 500 emplois au Canadien National.

Qu'est-ce qu'il fait comme ministre de l'Industrie quand tout ce qu'on voit ici, au Canada, c'est la perte de l'industrie?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, pour faire suite à ce qu'a dit le ministre des Finances, il est très évident que la situation économique est plus difficile. Mais contrairement à ce que le parti de ma collègue a fait pendant la récession de 1981-1982, nous prenons actuellement des mesures au niveau de l'aide à l'industrie.

Quand elle parle des emplois perdus, elle oublie de dire qu'il y a eu, au niveau du développement industriel, particulièrement en Ontario et au Québec, des retombées importantes et que le Conseil économique du Canada lui-même, la semaine dernière, affirmait qu'à travers les agences de diversification de l'Ouest et de l'Atlantique, le gouvernement, en plus de ses mesures sur la privatisation, des mesures sur l'incitation fiscale, avait permis de faire face aux obligations que nous avons.

Monsieur le Président, une récession sous un gouvernement conservateur, comparé à une récession sous un gouvernement libéral, c'est que nous avons des réponses que vous n'avez jamais eues et vous avez mis ce pays-là dans une situation financière incroyable!

Des voix: Bravo!

* * *

[Traduction]

LE SOLLICITEUR GÉNÉRAL

M. John Nunziata (York-Sud-Weston): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. En décembre 1988, le Service canadien du renseignement de sécurité a entrepris une enquête nationale sur ce qu'il appelait l'extrémisme chez les autochtones. En juin 1989, ce rapport a été présenté au gouvernement conservateur pour le mettre en garde contre des «éruptions de violence sporadiques» chez les autochtones.

Le solliciteur général confirmera-t-il d'abord que son gouvernement a bien reçu ce rapport au printemps 1989 et peut-il expliquer aux Canadiens pourquoi son gouvernement n'a absolument rien fait pour empêcher les événements malheureux et tragiques d'Oka et d'Akwesasne, alors qu'il avait été prévenu?

L'hon. Pierre H. Cadieux (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, en ce qui concerne le rapport sur l'extrémisme chez les autochtones dont il est question